



**HAL**  
open science

# La réinvention du territoire du pouvoir au prisme de ses lieux périphériques : lieux de conquête et de compétition, lieux de contestation, lieux alternatifs et virtuels du pouvoir

Olivier Laurent

## ► To cite this version:

Olivier Laurent. La réinvention du territoire du pouvoir au prisme de ses lieux périphériques : lieux de conquête et de compétition, lieux de contestation, lieux alternatifs et virtuels du pouvoir. Citoyenneté(s) politique, sociale, sanitaire et numérique face au covid-19, MSH Dijon, Feb 2024, Dijon, France. hal-04460681

**HAL Id: hal-04460681**

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04460681v1>

Submitted on 15 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La réinvention du territoire du pouvoir au prisme de ses lieux périphériques : lieux de conquête et de compétition, lieux de contestation, lieux alternatifs et virtuels du pouvoir.**

Le terme de lieu de pouvoir demeure difficile à définir. On a coutume, lorsque l'on évoque les lieux de pouvoirs de parler des lieux officiels lieux institutionnalisés, publics (parlement, siège gouvernementaux, qui sont des lieux d'exercice réel ou des lieux symboliques du pouvoir. Cette notion est cependant polysémique, Il existe Différents « régimes de territorialité ». Comme le dit Foucault, le pouvoir est immanent et varie en permanent, ce qui rend illusoire la stabilité de son lieu. Le lieu du politique selon Marc Abeles s'appréhende comme matérialité même des pratiques politiques et comme « place » que peut tenir la politique dans ces sociétés. Il faut distinguer lieux de pouvoirs et espaces de légitimation ou d'action. Cependant, les lieux de pouvoirs ne correspondent pas (plus) nécessairement aux espaces et territoires. Ces lieux de pouvoir, peuvent être instables. On peut aussi évoquer de façon métaphorique des lieux virtuels et intermittents du pouvoir. De ce point de vue, les cartes semblent se brouiller puisque le caractère officiel des lieux de communication peut se banaliser derrière la virtualité du lieu de pouvoir qui semble rompre la hiérarchie et sa scénographie (réunions zoom).

On peut aussi repérer des lieux extérieurs, périphériques, préparatoires, contestataires au pouvoir. Si les lieux de la compétition pour le pouvoir identifiés par une institutionnalisation (bureaux de vote, panneaux d'affichage...), peuvent être officiellement localisés, ils peuvent aussi avoir leur propre matérialité (ou immatérialité). Les partis politiques lorsqu'ils organisent des primaires peuvent reproduire les lieux de la sacralisation du vote, les imiter, et les réinventer. On peut néanmoins s'intéresser à d'autres lieux qui peuvent contester le pouvoir, parfois l'imiter, ou au contraire prendre l'apparence d'un pouvoir extérieur, comme les lieux de la démocratie participative potentiellement distinct de ceux de la démocratie représentative) mais ce sont aussi les lieux institutionnalisés des candidats à l'accès au pouvoir, comme les sièges des partis. Voir le lieu politique comme non statique comme contestataire ou préparatoire au pouvoir. Ce dont il est question ici c'est aussi aussi le décentrage du pouvoir (déplacement, déterritorialité, fusion, cumul). Parmi ces lieux excentrés du pouvoir, non au sens géographique mais parce qu'ils sont rapportés au pouvoir, sans l'incarner, il faut distinguer les lieux de l'action et les lieux symboliques, les lieux de l'agir militant et les lieux du symbole de l'action ; des lieux mémoriels mais aussi la contestation de lieux mémoriels, y compris dans l'espace public. On s'intéressera ici à une double abstraction de « lieux de pouvoirs : d'une part des lieux à la marge, à la périphérie des pouvoirs institués, d'autre part à la des lieux de pouvoirs, fluides, provisoires, voire immatériel.

### **Problématique, hypothèse :**

Le pouvoir est classiquement matériellement identifiable et ses lieux sont stables. Par contraste les lieux de de l'opposition, de la conquête, de la transition du pouvoir apparaissent moins consolidés, plus labiles. Existe-t-il alors des lieux spécifiques du contre-pouvoir, de la compétition politique de la démocratie représentative, une singularité des lieux périphériques et virtuels du pouvoir, putatif métaphorique participatif ? ou ces énonciations alternatives du pouvoir se moulent-elles dans les lieux institutionnels ou se les approprient. Le propos est ainsi de déconstruire les institutions en partant des mutations spatiales du pouvoir.

## **I. Territorialité précaire et mutante : déplacement du pouvoir et identification multiniveaux (changement d'échelle, identification territoriale différenciée**

**a. La compétition pour le pouvoir tend à se scinder en plusieurs niveaux territoriaux où les alliances peuvent ou non se recouper.** Ce phénomène est très classique dans les Etats fédéraux où les alliances des gouvernements locaux peuvent être sensiblement différentes de ce qui se passe au niveau national. Au Canada, par exemple il existe des partis municipaux qui ne recouvrent pas du tout des clivages partisans et qui peuvent se traduire par des listes comprenant des personnalités de partis opposés à un autre niveau (national ou provincial). Parfois ces alliances ne sont pas complètement déconnectées dans le sens où une alliance locale peut préparer une alliance nationale

Dans le cas de la France, on a depuis longtemps noté des déplacements de l'espace d'identification territoriale de l'élection. L'espace politique d'agrégation des votes, au-delà du cadre juridique de l'élection, est relatif. L'analyse classique de Parodi sur les élections intermédiaires nous indique que le vote peut avoir une signification nationale ou locale selon le contexte, et donc être plus ou moins déterritorialisé, notamment en fonction de la proximité avec un scrutin national. Ainsi, La territorialisation est liée à la politisation, aux enjeux politiques. Selon le contexte, l'enjeu sera nationalisé, l'équipe majoritaire sanctionnée ou l'abstention sera favorisée. L'élection locale devient alors le lieu de la sanction nationale. On assiste donc à un changement d'échelle de comportement qui peut être atténué par un localisme en cas d'offre différente au niveau local ou national, en cas de saillance des enjeux locaux (perspective d'alternance locale ou problème spécifiquement local prégnant, personnalisation de l'affrontement électoral).

On peut parfois noter aussi un télescopage des cadres territoriaux de légitimation, une confusion des territorialités de campagnes électorales. Ainsi, un candidat à la municipale de Nancy, président de conseil départemental, mobilise des ressources politiques départementales dans un contexte de crise covid (masques) élection municipale et légitimation par le département (M. Klein). Pouvoir et échelles de territorialité. Ce que l'on vit au niveau des élections départementales et régionales actuellement s'inscrit dans cette **tendance à la déconnection des territoires d'identification**. Cela peut se produire au niveau des électors, mais en amont se traduire au niveau des appareils partisans par des alliances paradoxales. Ainsi, dans le grand Est un accord pour les départementales a été conclu au niveau de la Meurthe et Moselle entre tous les partenaires de la gauche, alors même qu'un tel accord n'a pu être trouvé au niveau de l'élection régionale (C. Fiat qui s'accorde avec ps et eelv pour les départementales mais pas pour les régionales) et que les accords entre régions sont différents. Mais dans le même temps tous les partis s'efforcent de recréer l'unité dans la perspective du scrutin présidentiel de 2022. De même, le président du groupe majoritaire de conseil métropolitain du grand Nancy est un macroniste qui se présente à un autre niveau, l'élection régionale, contre la liste de gauche soutenue par le président et la majorité de la métropole...

D'où ces conflits d'identités territoriales. Il n'est pas nouveau que les élections locales tendent à atténuer les clivages nationaux. Le phénomène plus récent est peut-être une dépolitisation localiste en accélération, comme le révèle les élections municipales, sur le thème mon « parti c'est ma ville ». Cette posture s'est manifestée par l'apparition de listes qui ne se voulaient ni de droite ni gauche et qui n'avaient pas d'ancrage territorial et devaient donc s'allier au gré des configurations territoriales. Ainsi, les listes citoyennes (voir p.) qui ont fleuri lors des municipales expriment bien un localisme a-ou transpartisan qui tranche avec les logiques d'appareil plus présentes au niveau des élections nationales ou régionales et qui révèle bien la distinction des échelles. D'une certaine façon, ce refoulement du politique à l'échelle du pouvoir local est consacré par la circulaire du gouvernement qui demande aux préfetures de ne plus donner aucune étiquette politique aux listes qui se présentent aux municipales dans les communes de moins de 9.000 habitants et habitantes. Cela s'inscrit dans un processus de « dénationalisation » des élections locales, évolution paradoxale pour

un scrutin local, qui n'est par nature non national, mais pendant longtemps l'étiquetage national avait une prégnance au niveau local, au moins à gauche. Avec l'ambiguïté selon laquelle les partis investissent toujours plus ou moins les candidatures (Lefebvre). Les résultats agrégés de l'élection municipale fournis par le ministère de l'intérieur révèlent en tout cas que cette élection s'est en quelque sorte relocalisée. Ils expriment une dissociation entre identification politique locale et identification politique nationale, puisque les grands perdants de l'élection locale sont plutôt LREM, le Rassemblement national et LFI, qui obtiennent les 2/3 des intentions de vote aux élections nationales

#### **b. L'invention du territoire par la refonte des circonscriptions électorales et administratives**

**constitue un enjeu politique** La territorialité en débat. La fusion des régions par la loi du 16 janvier 2015, comme la loi sur le redécoupage des cantons 17 mai 2013 entraîné une reterritorialisation qui a eu des effets sur les comportements des électeurs et les stratégies des partis. La refonte de la territorialité a du point de vue de l'offre politique atténué la dimension territoriale de la compétition électorale avec des cantons deux fois plus grands (on passe de 4055 cantons à 2054. Cette extension des territoires structuré la stratégie des candidats et amené certaines communes à renoncer à leur statut de chef-lieu. Il en est résulté une dimension plus partisane et moins personnelle des candidatures moins individuellement identifiées à un territoire. Ainsi, en 2014, Olivier Jacquin a pu mener une opération certes médiatique, mais significative de la perte de légitimité territoriale après que son canton ait été redessiné. Il a ainsi traversé tout son canton avec sa tente et son sac à dos, s'invitant parfois chez les gens, afin de reconstruire symboliquement son territoire cantonal. Mais globalement le changement de mode de scrutin aux départementales est un changement d'échelle qui réduit le rôle des fiefs et affaiblit la ruralité (Si ce rééquilibrage démographique était recherché, les considérations qui ont abouti à ce découpage ne sont pas exemptes de préoccupation partisane.

De même la fusion de la région a entraîné des repositionnements territoriaux et des incidences sur les modalités de la représentation partisane. Même s'il subsiste des sections départementales la répartition se fait sur la base de la proportionnelle au niveau de la région. Dans la région Grand Est, composée de 10 départements alors qu'ils n'étaient que 4 dans la région Lorraine l'identification territoriale régionale est faible. L'identification partisane se retrouve affirmée. En même temps les ressources partisans sont inégales selon les départements. Cela qui n'empêche pas des réactions territoriales fortes, comme celle des élus des départements alsaciens qui peuvent réclamer la scission. On sait que des élus alsaciens, notamment l'actuel président, ne voulaient pas de la fusion de la région Grand Est à l'époque de la réforme, et qu'en même temps elle était longtemps restée la seule région à droite. Ils ont finalement obtenu le statut de « collectivité européenne d'Alsace ». Les élus PS du Languedoc-Roussillon ont voulu préserver leur autonomie socialiste face à Solférino en s'opposant à la fusion avec Midi-Pyrénées.

L'identification à un territoire décentré peut se manifester aussi lors d'une campagne pour la municipale où la campagne de quartier s'est manifestée avec MKlein à Nancy par un qg de campagne itinérant sous forme de chalet roulant stationnant chaque jour dans un quartier différent. Il s'agit de donner sur le plan municipale une dimension inframunicipale de quartier, matérialiser la proximité.

Le changement d'échelle, c'est parfois aussi le déclassement de certains lieux de pouvoir, déplacement des lieux du politique au sens de lieux de substitution, des « petits lieux » du politique (Hélène Bartheleu Catherine Neveu). Des territoires peuvent changer de statut, par rapport au pouvoir réel. Il faut ainsi relativiser la place du pouvoir local des élus (Douilet Lefebvre), et noter que certaines catégories de territoires déclinent au profit d'autres tout en gardant leur rang symbolique (la commune par rapport à l'interco, le département par rapport à la région

### c. Les mutations des circonscriptions partisans

**Les partis politiques comme auxiliaires et compétiteurs du pouvoir ont déplacé leur centre de gravité géographique, voire se sont déterritorialisés.** Le parti socialiste, par exemple, devenu un « petit parti » a vu nombre de ses ressources périphériques disparaître au profit d'une bureaucratie centrale persistante (Bachelot). Le PS traditionnellement décentralisé a vu ses fédérations absorber l'essentiel du choc électoral, au point de fragiliser les capacités matérielle d'accueil des militants (vente de local de section voire de siège fédéraux) (Marseille Nimes...). Les courants traditionnels se sont déplacés vers le parlement (frondeurs). Cela a des effets sur la territorialité du parti : Les sections deviennent plus dépendantes des élus les petites sections disparaissent ou fusionnent entraînant une refonte de l'assise partisane et une rétractation du territoire partisan. Pour compenser la perte des effectifs, les sections favorisent la participation des sympathisants des associatifs et suscite un élargissement des chaînes d'interdépendances. L'entité partisane se dilue dans Le milieu partisan, selon un espace diffus et fluide.

#### ***Réappropriation et réinvention territoriale. Le cas des primaires***

Les élections primaires des partis politiques ont contribué à refaçonner, réinventer le territoire électoral en créant des circonscriptions *ad hoc* ne correspondant pas aux bureaux de votes traditionnels, pour des raisons évidentes d'échelle puisque ni la population, ni les ressources disponibles pour encadrer ce processus ne sont les mêmes. De fait ces circonscriptions sont plus étendues, ce qui a des effets sur la mobilisation électorale. Les primaires, qui sont des scrutins privés sont animées et organisées par des militants ou des supporters. C'est donc dans les zones où les partis ont le plus d'adhérents que la campagne peut se réaliser (comme le montre les primaires de la droite). Et les réseaux partisans jouent clairement en faveur de l'un ou l'autre des candidats (exemple la motte où 18 % des électeurs étaient adhérents où Fillon en pays de Loire obtenait des bons scores car il avait été président de la région des pays de Loire

En outre la participation varie en fonction du nombre de bureaux : plus la répartition territoriale des bureaux est dense plus la participation est forte. Et au contraire de ce qui se passe pour le vote « républicain », c'est dans les zones urbaines que la participation est la plus nette. L'enjeu se situait déjà en amont du scrutin dans la capacité d'organiser un scrutin suffisamment dense. Dans cette compétition pour construire un territoire électoral et favoriser la participation, le PS a fait moins bien en 2017 (7600 bureaux de vote) qu'en 2011 et que la droite en novembre 2016. Dans certaines zones rurales, il faut faire jusqu'à trente km pour trouver un bureau de vote. En 2011, la première primaire réunissait 9000 bureaux de vote, et la droite en novembre 2016 avait fait mieux avec 10228 bureaux de vote. Les organisateurs se sont engagés à respecter « un maillage de proximité » : un bureau de vote minimum par canton, un par tranche de 2000 électeurs de gauche.

Le décalage du rôle du sélectorat des primaires par rapport à l'électorat commun, sur un plan sociologique et géographique, tient aussi à ce que les premiers sont composés outre des citoyens inscrits sur les listes électorales, les adhérents des partis organisateurs de 16 ans au moins, et le scrutin est symboliquement payant (1 euro). Ces élections primaires, en 2011, comme en 2016-2017, à gauche comme à droite sont des scrutins spécifiques marquées à la fois par leur **dimension « censitaire » (électorat plus diplômé et politisé)** et sujet aux influences partisans locales. Ainsi se manifeste une forme de territorialisation des primaires du fait de l'influence des élus et des partis dans les choix des électeurs. Des fiefs de primaires se constituent en fonction du soutien et du parrainage de certains élus. D'où cet entre-deux territorial de la primaire, exercice démocratique en marge de la démocratie représentative officielle, pour désigner un candidat à l'élection majeure.

L'exemple des primaires de la gauche révèle sur un plan territorial une différence entre celle de 2011 et celle de 2017. En 2017, on y trouve moins une logique de fief ou d'influence localisée, mais peut être davantage une logique d'appareil de pré-congrès (Lefebvre –Treille dans un contexte d'échec annoncé de la gauche

Plusieurs éléments se conjuguent pour créditer l'idée d'une territorialisation des primaires. Cet exercice électoral a constitué en 2011 un véritable enjeu de mobilisation locale et d'invention d'un territoire d'agrégation des votes, lieu de combinaison d'enjeux nationaux et locaux. De plus, l'identité territoriale locale du militantisme a nuancé l'idée d'une campagne déterritorialisée autour des seuls leaderships nationaux. En effet, la procédure des primaires fut aussi un instrument de réactivation de la compétition territoriale pour l'appropriation de ressources partisans locales. De fait, les primaires du PS se sont organisées à la fois dans des territoires institués et des territoires construits selon une « gouvernance partisane multi-niveaux », révélant ainsi les multiples possibilités stratégiques de mobilisation partisane. La transposition territoriale du scrutin s'est ainsi déclinée en appropriation locale d'une procédure démocratique normalisée, selon une configuration militante et sympathisante inédite.

## II. Privatisation hybridation et Virtualisation du territoire du pouvoir périphérique

Les lieux de pouvoir alternatif sont aussi des lieux privés, siège de partis, permanence de parlementaire.

### a. Lieux hybrides, mimétisme

Les lieux hors de la représentation nationale ou des administrations publiques sont ambigus. Ils expriment l'alternative, contestent parfois les lieux officiels mais les imitent aussi. On évoque notamment ici les sièges des partis et permanences parlementaires

**Les permanences parlementaires** sont des lieux souvent hybrides : elles hébergent les services d'un élu de la République, mais sont des lieux privés. Ainsi, certains députés ont par le passé été soupçonné de réaliser des plusvalue immobilières sur leur locaux qu'ils revendaient. Jusqu'en 2015, en effet la permanence du parlementaire pouvait appartenir au patrimoine personnel de l'élu, pourtant financé par des fonds publics utilisé leur indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) (, ce qui entraînait une confusion entre espace public et espace privé, Les permanences peuvent aussi héberger le parti, à moins que ce ne soit le siège fédéral qui accueil les élus nationaux du parti, comme c'était le cas en Moselle avec le parti socialiste. A l'époque du possible cumul des mandats de maire et parlementaire, il pouvait y avoir une forme de confusion des lieux de pouvoir de la représentation nationale. Comme le faisait remarquer le sénateur de Moselle j-L- Masson à l'occasion d'une question écrite au ministre de l'intérieur en 2010, certains députés-maires ou sénateurs-maires installent leur permanence parlementaire et politique dans les locaux de leur mairie. « Même si pour sauver les apparences, ils passent une convention et payent un loyer symbolique, une telle pratique relève de la confusion des genres. En particulier, il lui demande s'il est normal qu'ensuite des courriers portant l'adresse de l'hôtel de ville fassent référence à des choix politiques ou aux positions de tel ou tel parti. Il lui demande également si une telle démarche ne constitue pas une atteinte à la neutralité du service public qui devrait s'appliquer à tous les bâtiments municipaux. ». De ce point de vue la loi interdisant le cumul maire-parlementaire a

contribuer à distinguer les deux lieux de pouvoir officiel/partisans, relevant de la représentation locale/relevant de la représentation municipale

**Les sièges des partis sont d'une certaine façon des antichambres du pouvoir et peuvent apparaître aussi comme hybrides. D'ailleurs,** souvent, notamment dans les partis de droite, la permanence du parlementaire se substitue à celle du parti, voire se confond plus ou moins explicitement avec elle. Les sièges de parti ont toujours une connotation fortement symbolique ils se doivent d'être visibles, et matériel présent plutôt au centre ville. . Si l'on prend l'exemple de celui du parti socialiste. Pendant 37 ans il a été à la rue Solférino, « Solfé ». C'est un lieu important portant la marque de l'histoire du parti. Son histoire est indissociable de celle du parti de François Mitterrand. L'immeuble avait été acheté en 1980, un an avant la première victoire de la gauche sous la V<sup>e</sup> République. L'histoire socialiste se mêlait à l'histoire sociale puisque le bâtiment avait été le lieu de la maison des syndicats sous le Front populaire. Le siège national d'un parti est la maison commune, le lieu des victoires et des échecs. C'est aussi un espace sacré, lieu des grands discours, (Mauroy) marquants, le lieu où Ségolène Royal se montre le soir de sa défaite en 2007. Le siège national d'un parti c'est son incarnation.

Le lieu est symboliquement fort et apparaît à la fois comme une annexe et un auxiliaire du pouvoir. Géographiquement le PS était très proche de l'Assemblée nationale, comme l'était le siège du RPR. C'est symbolique, mais aussi pratique pour permettre aux députés de se rendre facilement au parti. Et quand François Mitterrand quitte l'Élysée en 1995, il se rend à pied à Solferino comme pour souligner la naturalité du lien particulier entre les deux lieux. Il revient dans le lieu des coulisses du pouvoir. Mais le siège d'un parti est souvent aussi un lieu de prestige, comme l'était Solferino, mais aussi le siège de l'UMP, rue de la Boétie, à deux pas de l'Élysée, jusqu'en 2011. Par la proximité des lieux et le classicisme du style architectural, le PS ou l'UMP mimait la grandeur des institutions représentatives, ce ne sera pas le cas du Parti communiste qui avait choisi de construire son siège conçu par l'architecte Niemeyer, dans un quartier populaire

#### **b. Les lieux spécifiques et évolutifs du pouvoir lieux conjoncturels, intermittents conflictuels de crise Des lieux de pouvoir intersticiels**

Si un parti est une relation sociale, un ensemble d'individus en interaction, il doit aussi acquérir une matérialité spatiale propre qui ne peut se réduire aux lieux de délibération de la démocratie représentative. Les partis sont plus riches au niveau national qu'au niveau local et les ressources provenant des adhérents et des élus déclinent. Les sièges locaux peuvent ainsi occuper des places périphériques, et ont une existence plus précaire notamment lorsqu'ils sont dans l'opposition. S'il n'est parfois pas plus grand qu'une chambre, le local d'un parti il est préféré aux réunions chez les particuliers. La contrainte de l'obligation d'abandon d'un siège peut avoir une dimension traumatique. En effet, souvent le maintien d'un siège local est tributaire des succès électoraux et donc de la capacité de financement des partis. Si l'on prend l'exemple du PS à Nancy, il occupait autrefois, à la fois le siège de la section et de la fédération, le premier étage d'un bâtiment bourgeois d'une rue fréquentée. Ensuite à la fois pour des raisons financières et de place, le siège fédéral a été déplacé dans un bâtiment d'une ville voisine, et le local de section, devenu minimaliste, dans une zone un peu périphérique de la ville. La question du maintien du local se pose pour des raisons économiques, néanmoins un local c'est avant tout un lieu identifié, une vitrine (au sens propre du terme objet de regard et parfois d'agression...) un logo et des affiches.

Le déménagement du siège peut exprimer une rupture radicale, significative de la crise d'un parti, comme le révèle aussi la vente du siège de LR un an plus tard (tout en restant dans les locaux de la

rue Vaugirard le siège d'Evry, de l'autre côté du périphérique, hors des quartiers les plus évidents du pouvoir). Souvent, les sièges, nationaux, fédéraux, locaux des partis **sont un peu des lieux métonymiques**. En ces périodes de fragilisation partisane, cet espace confond la partie et le tout, l'instance de direction locale et l'assemblée locale, l'oligarchie et la communauté militante. Cela peut être source d'illusion de l'identification de l'engagement en bureau de section à l'action militante globale. Ainsi, les lieux de pouvoirs sont resserrés dans les partis (les directions de parti sans les territoires, les partis plateforme)

**le siège du parti exprime ainsi une spatialité intermittente**, qui ne saurait avoir la pérennité d'un lieu officiel, comme le parlement ou l'Élysée. Les changements de lieux des ministères ou des administrations obéissent à des considérations davantage pratiques que symbolique ou politique. En revanche, l'histoire des lieux partisans est faite de flux et de reflux et le choix d'un hébergement exprime aussi le souci de retrouver un passé illustre par nostalgie ou par espoir. Ainsi, le PS, à peine installé à Evry devrait revenir à Paris dans les locaux de la fondation Jean-Jaures, à la cité Malesherbes, lieu mythique s'il en est pour la mémoire socialiste puisque ce fut le siège de la SFIO de 1935 à 1971 puis du PS jusqu'en 1975. Les lieux demeurent des marqueurs historiques qui ne sont pas nécessairement en phase avec l'identité renouvelée d'un parti (PS) qui débattre prochainement sur son changement de nom. De même, la notion de campagne est très liée à la temporalité. Les lieux du contre-pouvoir, l'espace territorial de la contestation et de la compétition électorale sont étroitement liée à une dimension conjoncturelle (meetings, permanence de campagne, espace sans espace privé spécifique), face à l'intemporalité apparente des espaces institutionnels (mairie, parlement) du pouvoir.

### **Usages concurrentiels de la rue**

**La rue comme lieu de contre-pouvoir a un double sens. Pour les organisations fortement institutionnalisées elle a un statut presque fossilisé, comme lieu de pratiques routinisées. Pour d'autres mouvement elle fait l'objet d'un usage plus subversif.** Ainsi, le parti socialiste a une attitude ambiguë. Il s'est joint à de grandes manifestations consensuelles, lutte contre le réchauffement climatique, retraite, antiracisme, défense de la laïcité, contre la loi, pour soutenir les professions liées à la culture, voir soutenir la police. En revanche on a pu noter dans ses rangs une très nette réticence à participer à des mouvements incontrôlés par les gilets jaunes. Souvent, les manifestants socialistes ne s'éloignent pas trop (physiquement) de la CGT, comme si ce syndicat et son service d'ordre incarnait une certaine stabilité. Ritualisation et routinisation, mais en même temps contestation (gilets jaunes, black block) des groupes d'opposition institutionnalisés, perturbation du lieu de pouvoir comme espace d'institution, difficulté à les localiser dans les lieux sacrés de la représentation, transgressés, contournés, détournés. La rue est devenue ainsi un lieu routinier de l'expression populaire et du contre-pouvoir. Deux formes difficilement réconciliables se heurtent donc lors de ces manifestations. Les militants des partis et les syndicats d'une part qui ont en commun d'avoir intégré des décennies de pratique communes, selon un circuit préparé à l'avance et discuté avec la préfecture. De l'autre les gilets jaunes et les black blocks qui apparaissent en quelque sorte comme des contre-manifestants au sein de manifestations. Ainsi est tracée une ligne entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Le cortège se scinde parfois entre les forces militantes qui se cantonnent à la topographie de la manifestation encadrée telle qu'elle est prévue et ceux qui décident de s'en émanciper en changeant de parcours, par exemple les gilets jaunes qui avaient bloqué la sortie d'un journal. A cette occasion le PS local avait même dénoncé, dans un communiqué, cette occupation au nom de la liberté de la presse. en balance avec la liberté de manifestation. Significativement les gilets jaunes avaient aussi détruit la vitrine du PS de Nancy, pourtant alors aussi bien dans l'opposition locale que nationale. De même, la CGT a-t-elle été



agressée lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai par les black block. Ce sont donc deux manières d'appréhender l'espace du contre-pouvoir qui s'affrontent. La destruction ou les agressions par des concurrents (groupes de référence négatif, Merton) est un classique de la rivalité ou la rancœur politique (C'est aussi le cas du siège fédéral attaqué par les anarchistes à Lille, lieu passant de l'état de sanctuaire d'un système de valeur à un lieu de trahison). Ainsi semble coexister la dualité entre manifestation routinière et manifestation éruptive. Il est néanmoins significatif que l'iconographie révolutionnaire du pouvoir de la rue reste un mode de mobilisation de partis parfaitement institutionnalisés comme au PS, qui dans les enceintes dirigeantes locales peuvent manier avec ironie les icônes de la révolution bolchevique ou la nostalgie de la Commune. On a bien vu la mobilisation des ronds-points avec les gilets jaunes, en contraste avec les débordements qui ont suscité une crainte de la part des mobilisations urbaines policées, comme si les acteurs traditionnels de la vie politique souhaitaient confiner cette mobilisation hors de la cité.

Le détournement des lieux publics (noms de rue) peut accompagner l'occupation de la rue qui s'inscrit aussi dans la territorialisation d'une politique mémorielle. « Le monument aux morts est un « lieu discursif », dans la mesure où il produit un territoire et une identité en permettant par sa mise en visibilité par le biais de la ritualisation de la commémoration, au territoire de devenir un mythe » (Tratnjek, 2009). C'est vrai aussi de la rue, lieu d'une réappropriation symbolique comme lorsque les féministes lors de la journée du 8 mars rebaptise symboliquement certaines rues de la ville par des noms de féministes prestigieuse, Simone Veil, Olympe de Gouges, non sans quelques commentaires ironiques voire hostiles de certains militants lorsque la place Pierre Semart (résistant mort en déportation) est rebaptisée place Benoite Groult. Cette question du rebaptême de certaines voies publiques peut d'ailleurs susciter un débat par exemple à Nancy, lorsqu'une nouvelle majorité a accédé au pouvoir, pour rebaptiser, cette fois de façon non symbolique ou ponctuelle, la rue du docteur Schmitt, ancien maire sous l'occupation ou la place Thiers à Nancy. L'équipe municipale nouvellement élue a opposé la nécessité préalable de consulter la population riveraine et de constituer un comté historique, comme pour éviter toute appropriation partielle ou partisane d'un lieu public.

### **Les lieux virtuels comme alternative**

Une des ambiguïté des lieux de pouvoir alternatifs et périphériques est qu'en même temps qu'ils se donne à voir, ils tendent à une atténuation, leur éclatement, leur dilution. On peut même repérer une disparition une virtualisation des lieux de pouvoirs alternatifs. L'espace territorial institutionnel, officiel, peut lui-même être désacralisé par une dématérialisation et une déterritorialisation du pouvoir. D'une certaine façon on peut parler d'une porosité d'un pouvoir de plus en plus diffus, moins localisé, comme le suggère d'ailleurs le concept de gouvernance. De ce point de vue l'espace virtuel du politique peut apparaître comme une forme de contrepouvoir où s'abolissent formellement les frontières de l'autorité et les hiérarchies. Les réseaux sociaux numériques, expriment ainsi la fluidité du pouvoir qui a pu se manifester sous forme de désinstitutionalisation et de désintermédiation (hors des partis et organisations mais aussi en leur sein). Les réseaux sont bien des « lieux spécifiques » d'un pouvoir d'énonciation politique (page facebook, chaîne youtube). Ce qui est frappant est le caractère multiforme de ces lieux. Un militant n'est plus tenu de passer par la voix officielle de la réunion de section ou de l'assemblée générale. Les lieux d'énonciation du politique se diversifient (autant de pages facebook que d'acteurs politiques), On y trouve même des réseaux alternatifs, à la fois lieux de reconnaissance, de singularisation et de sécurisation (télégram). Les réseaux sont d'abord le lieux d'expressions individuelles non enchâssés par les contraintes matérielles des lieux de pouvoir marqués par un éclatement des formes d'affirmation politique. Des prétendants à la présidentielle ont leur propre plateforme loin des lieux officiel de représentation, même dans les instances les plus institutionnalisées. Les nouveaux instruments numériques donnent

l'illusion d'une égalisation des conditions de dialogue et de débat (avec Zoom), espaces où on ne distingue plus la matérialité du pouvoir, et la hiérarchie des autorités.

C'est vrai des partis classiques où les débats peuvent se radicaliser hors des enceintes partisanes ou représentatives. (Un militant socialiste qui avait soutenu un temps E. Macron) se plaignait des règlements de compte violent dont il avait été victime sur internet, après avoir fait un usage critique de facebook sur son parti .... C'est vrai aussi des mouvements plus contestataires (gilets jaunes, partis plateforme. (Melenchon Mouvement gazeux). L'ambiguïté de ces nouveaux partis est qu'ils entendent être à la fois hors et dans le territoire : le militantisme virtuel doit s'ancrer sur des territoires, des circonscriptions des élus comme le montre la quête de territorialisation de ces nouveaux partis pour les élections locales. La question de leur impesanteur ou de leur a-territorialité est un enjeu de lutte, de stigmatisation

### **c. Ambiguïté des lieux participatifs. Alternative ou illusion. Lieux de la démocratie participative/lieux de la démocratie représentative.**

Si les lieux de la démocratie représentative se retrouvent à tous les échelons territoriaux, la commune demeure le lieu privilégié de l'innovation participative, même si d'autres expériences sont menées au niveau départemental. Ainsi la démocratie participative est souvent liée à l'idée de proximité et repose aussi sur la multiplication des lieux d'intervention (conseils de quartier, lieux d'associations). Mais comme le dit R. Lefebvre la démocratie participative a dépassé l'échelle micro-locale pour se disséminer dans l'ensemble des pouvoirs locaux, selon une logique de circulation mimétique » Des dispositifs comme les conseils de développement transversaux, globaux ou sectoriels se développent. La proximité est devenue un impératif, même si elle ne remet pas en cause la centralité des lieux décisionnels de la démocratie représentative. Cela suggère que le lieu de pouvoir légitime n'est plus tant le lieu de pouvoir institutionnel, formel que l'espace de la relation personnelle entre le détenteur du pouvoir et celui sur lequel il s'exerce et auprès duquel il doit rendre compte.

Le changement d'échelle du lieu du pouvoir s'exprime aussi par le communalisme, qui comme le municipalisme, vise à faire de la municipalité le noyau de la démocratisation de la vie politique, économique et sociale (Cossart, Sauvestre). Mais plus encore le communalisme venu notamment du mouvement des « mairies du changement » en Espagne, et vise à « transformer et démocratiser les gouvernements des cités, les enraciner dans des assemblées populaires, les unir suivant des lignes confédérales, pour s'approprier une économie régionale suivant des lignes municipales et confédérales » (Boochkin), loin du souverainisme municipal. On retrouve cette idée dans certaines listes citoyennes de 2020 en France (Il y en aurait eu 400 avec 60 équipes municipales élues selon le site « Action Commune »

Ces lieux de pouvoirs participatifs, sont pourtant parfois en trompe l'œil (exemples listes citoyennes comprenant les membres issus d'autres espaces représentatifs. Il est vrai que l'institution municipale, y compris dans les instances participatives, est un passage obligé de la carrière politique, comme lieux d'apprentissage, de reconversion politique. Le cumul des mandats est toujours à l'œuvre (élus municipaux et départementaux ou régionaux) et confond les niveaux d'actions territoriaux pertinents, parfois selon des positionnements paradoxaux : se présenter sur une liste aux régionales et en même temps aux départementales dans une autre coalition. On confond parfois lieux de la participation et lieux de la décision. Les espaces participatifs sont ouverts mais ils sont peut-être d'autant plus qu'ils sont en fait des espaces un peu en marge de la décision

La démocratie participative par vocation n'adopte pas théoriquement les mêmes lieux que la démocratie représentative. L'espace fluide de la démocratie participative n'a pas la solidité de la démocratie représentative. L'intermittence de ses acteurs tranche avec celle des élus C'est vrai pour les conseils de quartiers qui se tiennent dans les salles municipales ou privées mais Le lieu compte moins que le protocole, l'idée étant plutôt d'aller vers le citoyen que de faire venir les citoyens dans les instances représentatives. Théoriquement l'idée du lieu du pouvoir n'a plus de sens puisque ce qui caractérise les expériences participative c'est leur caractère provisoire, ponctuel de par l'origine des participants les thématiques (spécialisation du débat traitement conjoncturel de l'enjeu). Idée d'une horizontalité spatiale avec le cas du jury citoyen qui débat de façon ad hoc sur un sujet (l'arbre et la route en mai 2006 1( personnes tirées au sort dans l'annuaire. Le principe est celui d'une égalité reconnue des positions, une sorte d'acéphalisme qui s'accommode peu des symboles du pouvoir les références topographiques sont cassées : travail par petits groupes.

Pourtant, souvent le lieu de la représentation finit par avoir une emprise sur le processus participatif ; D'une certaine façon, si certaines pratiques alternatives du pouvoir consistent à sortir des lieux consacrés, institutionnalisés du pouvoir, il s'agit parfois aussi de les réintégrer, dans le contexte d'une lutte de positionnement et d'appropriation de la démocratie participative. Ainsi, par exemple, Nancy s'est dotée d'une « constitution municipale » et d'une assemblée citoyenne. 50 habitants sont tirés au sort parmi les 4 000 citoyens identifiés sur les listes électorales ; 50 autres parmi les volontaires ayant déposé leur candidature. Au fil du temps l'assemblée citoyenne s'est réduite, passant de 130 membres, 100 titulaires et 30 suppléants, à moins d'une quarantaine lors des dernières réunions. Le processus d'élaboration a été réalisé en coproduction avec les étudiants de droit et de science po. La restitution des travaux sur la « constitution municipale », selon une appellation qui renvoie à un ordre constitutionnel familier se déroule dans la solennité des lieux de la démocratie représentative locale, sous les ors de la mairie avec le maire. Ce qui frappe dans cet épisode est que deux des rapporteurs ayant activement participé aux travaux sont l'un un vieux militant socialiste, l'autre une colistière de l'équipe arrivée au pouvoir municipal. De fait, la pression des élus est demeurée forte et l'encadrement par des professionnels de la démocratie participative (Open source politics). Certains participants ont montré leur déception voir leur amertume : « contrôle permanent de cadres territoriaux, d'élus et d'un membre cabinet du Maire, l'autonomie et l'indépendance qui aurait du procédé à un débat de citoyens indépendants n'a pas été favorisée mais pire a été refusée malgré les nombreuses interpellations aux élus sur ce point restées sans réponse. Seul le chronomètre s'imposait dans le cadre imposé de visios pilotées en permanence par les consultants dans l'unique but de délivrer à l'heure prévue le récit citoyen municipal attendu et dont on peut supposer qu'il était écrit à l'avance. Les quelques quarante survivants dont je suis ayant suivi assidument le processus garderont de la soirée du vote délibératif « historique », le souvenir d'une mise en scène digne d'une soirée de télé-réalité qui aboutira naturellement au soir du 19 mars à un vote soviétique de 93% du texte primitif de la Constitution Municipale.. texte primitif dont la circulation sera refusée en raison de fuites redoutées de la part des constituants (quelle confiance !!) ». **On voit** clairement l'idée d'une scène de pouvoir occupée par les experts de la démocratie participative, consultants et chercheurs)

\*\*\*

Ainsi, si les pouvoirs publics ont leur lieux officiels, stabilisés, certains lieux périphériques, auxiliaires, contestataires ou alternatifs au pouvoir ont leur particularité. Ils sont caractérisés par leur caractère provisoire, préparatoire, parfois en suspension. Ces lieux sont certes multiples et hétéogènes, mais nous avons voulu montrer ici une précarité des lieux du rapport au pouvoir plus que les lieux du pouvoir.

Il reste que ces lieux à la marge du pouvoir se singularisent moins que les lieux de pouvoirs institutionnels : virtualisation et mutation des lieux de pouvoir, mimétisme des lieux de pouvoirs